

PLANNING DES STAGES 2020-2021

Cocher le créneau et la semaine de stage.

MATIN
de 10 h à 12 h 30
Age minimum 5 ans

APRÈS-MIDI
de 14 h à 17 h
Age minimum 6 ans

JOURNÉE
de 10 h à 17 h
Age minimum 7 ans

HIVER

- du 22 au 26 février
 du 1^{er} au 5 mars

PRINTEMPS

- du 26 au 30 avril
 du 3 au 7 mai

ÉTÉ

- du 7 au 9 juillet *
(3 jours)
 du 12 au 16 juillet
(4 jours : 14/07 férié)
 du 19 au 23 juillet
 du 26 au 30 juillet
- du 9 au 13 août
 du 16 au 20 août
 du 23 au 27 août

* **Stage de 3 jours** : inscription en Journées uniquement, au tarif de **120 €** (à partir de 5 ans exceptionnellement)

SÉANCES PARENT-ENFANT

de 10 h à 12 h 30 - Entre 3 et 5 ans

- Samedi 10 juillet Samedi 28 août

LA CARRIÈRE
École des arts du cirque

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avec le règlement.

Informations sur le stagiaire :

Nom et Prénom :

Date de naissance : Sexe : F M

Adresse :

.....

.....

Inscrit en cours à l'année : OUI NON

Santé (accidents, maladies, traitements, allergies...) :

.....

.....

Informations sur le responsable légal :

Nom et Prénom :

Téléphone :

E-mail (**obligatoire**) :

Personne en charge de l'enfant durant le stage : (si différente du responsable légal)

Nom et Prénom :

Téléphone :

E-mail :

Nous autorisons l'École des arts du cirque à présenter notre enfant à un médecin pour soins et interventions chirurgicales d'urgence.

Nous nous engageons à laisser libre l'École des arts du cirque de tout droit d'exploitation des images, films, vidéos et TV, dans la limite d'une durée maximale de trois minutes pour les enregistrements et conformément à la législation en vigueur relative au droit d'utilisation des images.

Nous autorisons l'École à nous transmettre sa newsletter par mail.

Pour la séance Parent-Enfant, la copie des assurances responsabilité civile des participants est obligatoire.

L'école se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre d'inscrits est insuffisant.

A St Barthélemy, Le

Signature